



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Rapport du Conseil communal

A l'appui d'une demande de crédit d'investissement de CHF 4'344'000.- dont

CHF 2'870'000.- TTC pour les Travaux Publics,
CHF 1'404'000.- HT pour le Service des eaux,
CHF 70'000.- TTC pour le Service du Domaine Public (SDP),

pour l'exécution de 11 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, des canaux collecteurs, des chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière.

Programme 2013

(du 13 février 2013)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Préambule

Depuis 1981, ce sont environ 36 km de chaussées (sur les 105 km de routes en zone urbaine) qui ont été assainis partiellement ou totalement, selon l'état, dans le cadre des travaux Viteos-TP.

Pour mémoire, les travaux appelés Viteos-TP sont ceux menés de concert par la société Viteos SA et les Travaux Publics de la Ville pour l'assainissement ou la (re)construction des réseaux souterrains (eaux usées, eau potable, gaz, électricité et chauffage à distance). L'assainissement ou la reconstruction de l'entier de la chaussée ne se font que dans la mesure où son état le justifie. Le Service d'Urbanisme et de l'Environnement et le Service du Domaine Public sont associés à la planification. Cas échéant, les demandes d'aménagement sont prises en compte dans les crédits proposés pour chaque chantier.

Il convient de conserver les efforts d'investissements consentis dans le cadre des travaux Viteos-TP, au motif de la synergie des besoins entre services, pour des raisons d'économies.

Programme des travaux 2013

Les travaux pour lesquels nous sollicitons votre accord sont les suivants :

N°	Rues en chantier	Localisations des travaux
084-0004	Avenue Charles-Naine	De la rue du Châtelot à la rue Louis-Agassiz
084-0007	Rue du Commerce	Du Boulevard de la Liberté à la rue du Simplon
084-0013	Rue de la Montagne	De la rue du Tir-Fédéral à la rue du Haut-des-Combes
084-0022	Rue de l'Industrie	De la rue du Versoix à la rue du Gazomètre
084-0034	Rue Fritz-Courvoisier	De la rue de l'Etoile à la rue de l'Étang
084-0040	Rue de la Combe-Grieurin	De la rue du Signal à la rue des Armes-Réunies
13 - 1024	Rue du Bois-Gentil	De la rue du Petit-Château à la rue de l'Horizon
13 - 1026	Rue du Temple-Allemand	De la rue de Bel-Air à la rue Cours-Supérieur

N°	Rues en chantier	Localisations des travaux
13 - 1028	Rue du Parc	De la rue du Parc 27 à la Place des Lilas
	Entretien des branchements	Diverses
	Chantiers divers	Diverses

Nature des travaux

Travaux Publics

Pour les travaux qui concernent les Travaux Publics, les règles suivantes en matière de décision d'entretien et choix de la technique d'assainissement ont été appliquées :

- Remplacement de collecteurs importants défectueux, dégradés ou de capacité insuffisante.
- Modification et amélioration du système de récupération des eaux de surface (grilles, dépotoirs).
- Construction de chambres de visite aux changements de direction des anciens collecteurs ou aux jonctions entre deux anciens collecteurs.
- Réfections partielles ou complètes des infrastructures des chaussées selon les besoins.

Assainissement des collecteurs

Pour les tronçons concernés, l'état du réseau collecteur des eaux usées a été évalué sur la base d'un contrôle télévisuel.

Une reconstruction n'est planifiée que lorsque la capacité du collecteur à absorber les débits d'eau est insuffisante ou que son état laisse supposer que sa durée de vie résiduelle sera inférieure à 15-20 ans.

Sont également planifiés les travaux d'entretien courant sur le réseau collecteur, par exemple le réaménagement de chambres ainsi que la réfection, le remplacement ou la rehausse des regards.

Lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles chambres de visite sont construites sur le collecteur existant pour faciliter son auscultation et son entretien. Notre réseau collecteur a en effet ceci de particulier, il présente de nombreux embranchements borgnes.

La mise en place d'un système séparatif pour l'évacuation des eaux est évaluée de cas en cas et en fonction des possibilités de raccordement dans un exutoire existant (failles, cours d'eau, système d'infiltration, etc.). Tant le service de l'environnement et de l'énergie que l'ISSKA (Institut Suisse de Spéléologie et de Karstologie) sont associés à cette démarche. Les eaux de surfaces des routes et des trottoirs sont les principales cibles de ce type de mesure. Les principaux objectifs sont de décharger le réseau d'égouts des importants débits provoqués par les eaux pluviales et d'éviter le traitement inutile par la STEP de ces mêmes eaux.

Réhabilitation de la chaussée

Sur les tronçons concernés par les travaux Viteos-TP, une évaluation visuelle de l'état de la chaussée et des trottoirs a été réalisée. La portance de la chaussée est analysée par le passage d'un déflectographe.

Selon les résultats des auscultations et l'emprise de la ou des fouille(s), nous avons prévu l'un ou l'autre des travaux suivants :

- Aucun, lorsque l'emprise des fouilles est inférieure à 50 % de la surface de la route, que la chaussée est jugée saine, que le revêtement est récent et qu'il offre une planéité (confort), une adhérence (sécurité) et une portance suffisantes.
- Pose d'une nouvelle couche d'usure sur toute la surface du tronçon concerné lorsque l'emprise des fouilles est supérieure à 50 % de la surface de la route et que la superstructure de cette dernière est jugée saine et capable d'offrir une durée de vie au moins égale à 10 ans.
- Renouvellement du revêtement lorsque la superstructure routière est dans un état de détérioration avancée ou offre une portance et, par conséquent une durée de vie insuffisante.
- Reconstruction de la chaussée (superstructure) lorsque celle-ci est fortement dégradée et qu'elle approche la fin de sa durée de vie.

Entretien et réhabilitation des trottoirs

Un entretien ou un assainissement des trottoirs et des bordures aux abords des chantiers ne sont entrepris que lorsque la chaussée est renouvelée ou reconstruite. La nécessité d'abaisser localement la bordure du trottoir, au droit des passages pour piétons, est également vérifiée.

Les propriétaires riverains sont invités à assainir les trottoirs privés en mauvais état. En fonction des crédits disponibles, une subvention de 40 % est accordée pour ces travaux selon le règlement communal sur les voies de circulation, art. 59.

Le propriétaire est systématiquement encouragé à verser la surface du trottoir assaini au domaine public, la Ville supportant l'ensemble des frais de la transaction.

Service des eaux

Valeur du réseau d'eau et investissements en relation

Les coûts de génie civil ayant augmenté, une nouvelle valorisation du réseau a été établie à fin 2010.

Pour les canalisations d'eau, comprenant les conduites de transport, de distribution et de branchements,

la valeur de remplacement a été évaluée à : CHF 246'300'000.-

pour une longueur totale de canalisations de : 273'000 mètres

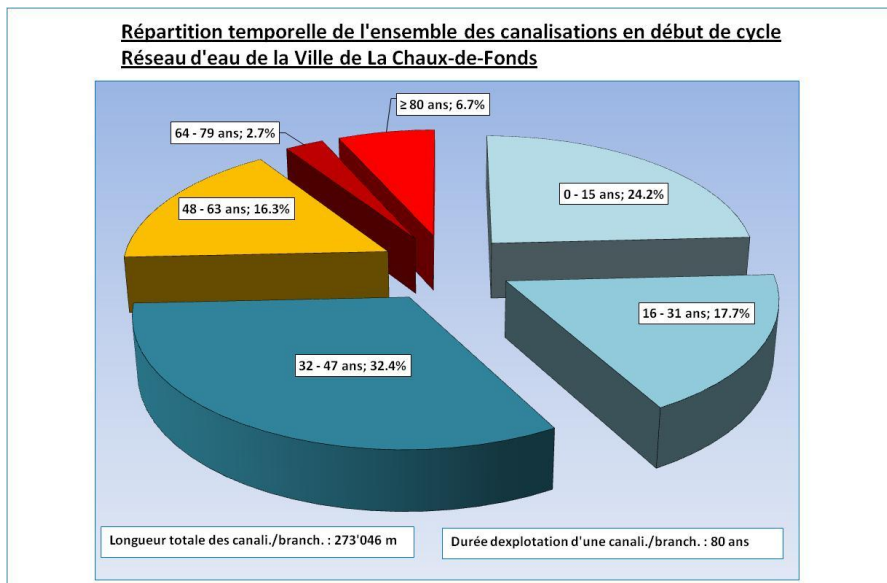
Répartition temporelle des équipements

Répartition dans le temps :

Conduites de transport, de distribution et de branchements

Durée moyenne d'exploitation : 80 ans

Représentation par période de 16 ans



Il est à noter qu'il a été ajouté d'anciennes conduites de transport, et qu'il nous manque encore les conduites des puits et sources des Gorges de l'Areuse. A partir de toutes les différentes valeurs d'équipements par secteur ainsi que des dates de pose, nous avons calculé un optimum d'investissement annuel qui cherche à lisser au mieux les différentes demandes de crédit, tout en assurant un rajeunissement contrôlé des équipements anciens.

Dans l'idéal, il faudrait planifier 5 tranches de 16 ans à 20 %.

Pour l'ensemble des canalisations d'eau sur le territoire communal de La Chaux-de-Fonds, l'investissement optimum pour ces prochaines années se monte annuellement à 0.86 % de la valeur à neuf du réseau, soit, en valeur absolue et par rapport aux prix unitaires 2011, à CHF 2'109'000.- par an. Pour mémoire, en 2004, il était de 0.65 % pour un montant de CHF 1'465'000.-. Dans ces chiffres est comprise la part de main-d'œuvre.

Investissement optimum

Investissement pour les 9 prochaines années :

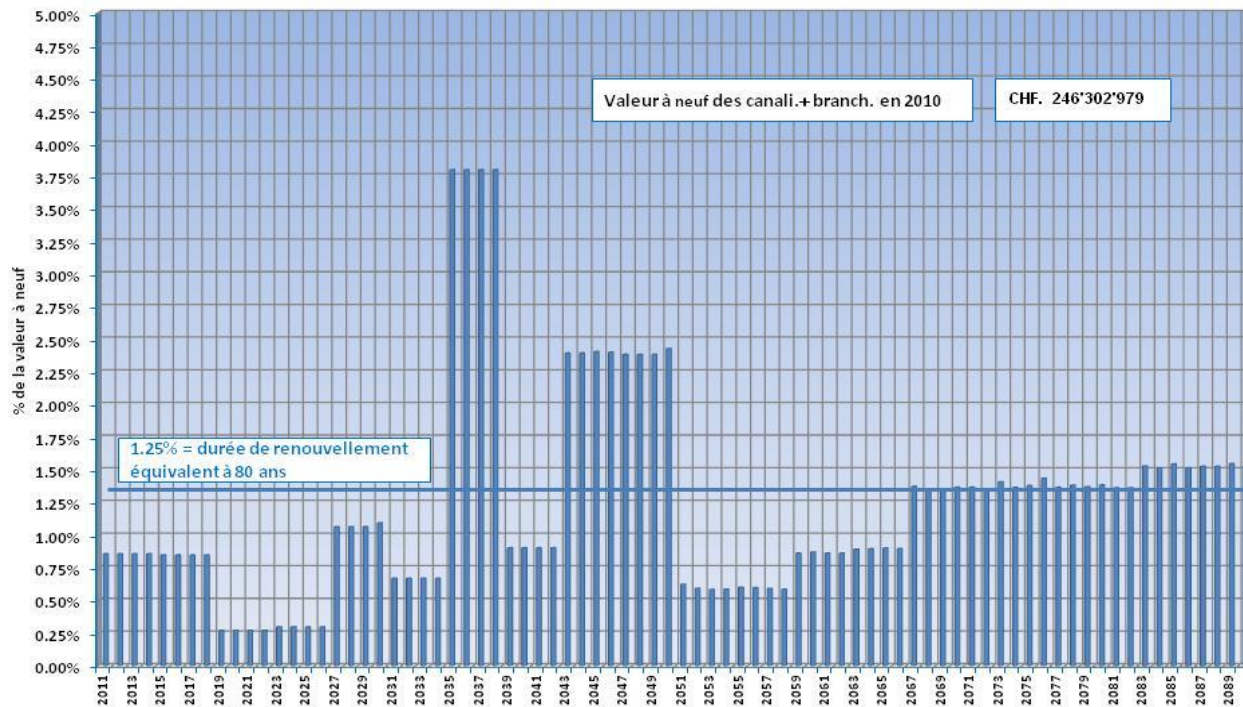
Année	Valeur en CHF	Valeur en %
2013	2'109'000.-	0.86 %
2014	2'109'000.-	0.86 %
2015	2'088'023.-	0.85 %
2016	2'088'023.-	0.85 %
2017	2'088'023.-	0.85 %
2018	2'088'023.-	0.85 %
2019	665'000.-	0.27 %
2020	665'000.-	0.27 %
2021	665'000.-	0.27 %
		Moyenne : 0.66 %
		Durée d'exploitation équivalente : 152 ans

Pris en compte : conduites de transport, de distribution et de branchements.

Investissements par an en valeurs relatives rapportées à la valeur à neuf 2011.

Investissements constants sur 80 ans : 1.25 %.

Investissements en valeurs relatives, ensemble des canalisations Réseau eau de la ville de La Chaux-de-Fonds



L'analyse montre que nous aurons à fournir un effort constant de remplacement qui se monte à environ 0.85 % de la valeur de remplacement (amortissement technique moyen de 117 ans, alors que la durée d'exploitation est de 80 ans), puis nous aurons un creux important d'investissements, puis de gros investissements de renouvellements à fournir (conduite de DN 550 dans la vallée de La Sagne posée dans les années 1950). Cette répartition dans le temps des investissements est à l'image de la répartition temporelle des équipements en place et confirme la tendance annoncée lors de la demande de crédit précédente (programme 2007-2008).

Les canalisations qui dépassent la durée d'exploitation de 80 ans (6,7 % de la longueur totale des canalisations à fin 2011) vont lentement diminuer ces 10 prochaines années, ceci en relation avec les investissements optimaux proposés. Nous ne cherchons pas à diminuer le remplacement de ces conduites d'une manière trop rapide, ce qui nécessiterait des investissements importants ces prochaines années, mais à contrôler une diminution constante de ces conduites. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les investissements calculés sont, du point de vue du rajeunissement des équipements, un minimum en dessous duquel il n'est pas conseillé d'aller.

En conclusion, pour l'année 2013, les investissements se montent à CHF 1'404'000.- et représentent un renouvellement annuel de 0.66 % de la valeur à neuf 2011 des canalisations d'eau (renouvellement sur 120 ans). Tous les chantiers 2013 touchent des conduites de plus de 80 ans.

Nous sommes donc un peu plus bas que l'enveloppe financière minimale calculée à l'aide de la méthode analytique, basée sur un échantillonnage dans le temps des équipements (CHF 2'109'000.-). Ceci est dû au report en 2014 du chantier Morgarten (CHF 300'000.-) et des 2 chantiers Jacob-Brandt (CHF 397'000.-).

Valeur des ouvrages de l'eau

Pour la première fois Viteos a calculé la valorisation du secteur de la production d'eau en 2012. Celle-ci tient compte de tous les ouvrages utiles pour l'eau de La Chaux-de-Fonds :

16 puits et captages
2 galeries "aqueduc"
5 stations de chlorations
6 réservoirs
6 stations de pompage

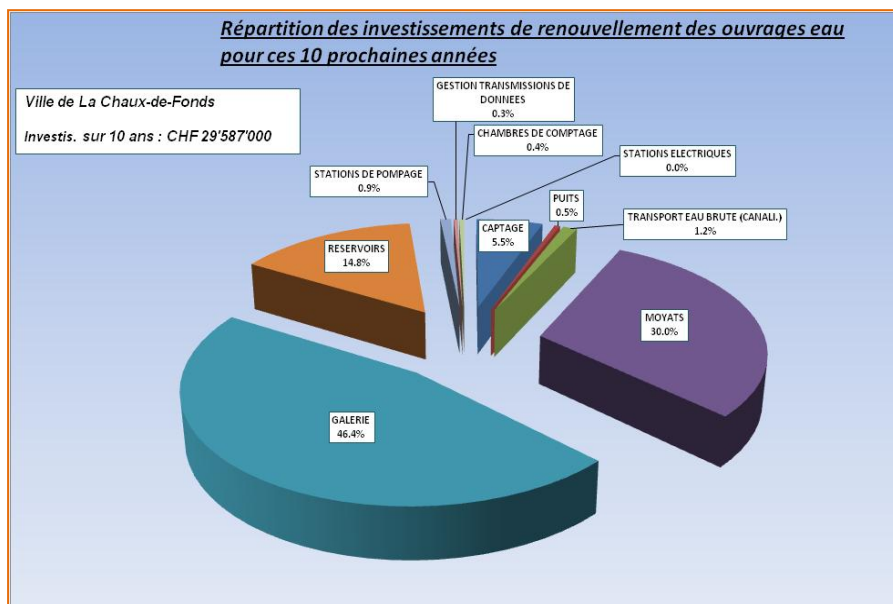
La valorisation a été calculée en fonction de l'année de construction des bâtiments, de l'équipement électromécanique, de l'équipement électrique et de la tuyauterie, elle donne les résultats suivants :

Valeurs Ouvrages Eau : Ville de La Chaux-de-Fonds

<u>SECTEUR OUVRAGES</u>	Valeur à neuf (2011)	Valeur de substance <i>(valeur à neuf compte tenu d'une dépréciation linéaire)</i>	Valeur de substance <i>(en %)</i>	Valeur historique <i>(valeur à neuf inflation déduite)</i>	Valeur résiduelle <i>(solde théorique à amortir)</i>	Valeur résiduelle <i>(en %)</i>
Captage	3'722'000.-	778'490.-	20.9 %	726'566.-	259'121.-	7.0 %
Puits	1'948'500.-	1'146'604.-	58.8 %	894'148.-	461'613.-	23.7 %
Transport eau brute (canalisations)	350'000.-	2'800.-	0.8 %	33'365.-	0.-	0.0 %
Moyats	17'751'900.-	3'246'750.-	18.3 %	7'214'296.-	2'514'046.-	14.2 %
Galeries	13'735'000.-	109'880.-	0.8 %	1'309'342.-	0.-	0.0 %
Réservoirs	17'267'000.-	6'267'150.-	36.3 %	3'831'646.-	1'093'512.-	6.3 %
Stations de pompage	1'035'000.-	470'750.-	45.5 %	739'510.-	372'227.-	36.0 %
Gestion transmissions de données	170'000.-	62'000.-	36.5 %	149'953.-	54'689.-	32.2 %
Chambres de comptage	180'000.-	44'250.-	24.6 %	100'032.-	39'363.-	21.9 %
Stations électriques	965'000.-	579'000.-	60.0 %	771'540.-	385'770.-	40.0 %
Total ouvrages eau	57'124'400.-	12'707'674.-	22.2 %	15'770'398.-	5'180'341.-	9.1 %

Sur la base de ce tableau, nous remarquons que les ouvrages de l'eau à La Chaux-de-Fonds sont très âgés avec une moyenne pondérée de 81 ans. La valeur de substance n'est plus que de 22 %.

Pour rattraper le retard sur les investissements des ouvrages existants, il faudra investir CHF 29'600'000.- sur les 10 prochaines années, ce qui nous donne un investissement moyen annuel de CHF 2'960'000.-. Contrairement aux conduites où nous pouvons découper le réseau par petits tronçons et lisser les investissements, pour les ouvrages nous ne pouvons pas exécuter le 1/10^{ème} de la construction et lisser ainsi sur 10 ans. Nous serons obligés d'avoir des montants conséquents (Galerie de Jogne, Les Moyats, captages, puits, etc). Sous forme graphique nous avons la répartition suivante :



Bien que la durée d'exploitation moyenne et pondérée de l'ensemble des équipements (au regard de l'expérience) puisse être estimée à plus de 100 ans, il n'en reste pas moins qu'environ 8 ouvrages d'importance ont 120 ans et plus. Cette situation pourrait poser à l'avenir de sérieux problèmes quant à l'approvisionnement en eau de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Les crédits acceptés dernièrement par votre Conseil vont cependant dans le sens de sécuriser notre réseau.

Service du Domaine Public (SDP)

Les travaux incluent le remplacement, si nécessaire, des anciens signaux, ainsi que le complément ponctuel de la signalisation sur l'ensemble des chantiers.

Chantiers divers

Ces chantiers, non désignés, permettent aux services d'exécuter des travaux dans les chaussées lorsque le remplacement des autres équipements n'est pas opportun. Tout en respectant la planification financière globale par service, ces montants sont utilisés pour la réalisation de programmes particuliers tels que le remplacement de conduites en fonte grise dans des secteurs où des fuites d'eau ou de gaz sont détectées.

Description des chantiers

084-0004	Avenue Charles-Naine	CHF	470'500.-
	(De la rue du Châtelot à la rue Louis-Agassiz)		
	Travaux Publics	CHF	460'000.-
	Remplacement partiel du collecteur existant sur une longueur d'environ 280 m et réfection de la chaussée sur l'épaisseur partielle (couche de base et couche de roulement) effectuée sur environ 3'250 m ² .		
	SDP	CHF	10'500.-
	Normalisation de la signalisation.		
084-0007	Rue du Commerce	CHF	612'000.-
	(Du Boulevard de la Liberté à la rue du Simplon)		
	Travaux Publics	CHF	600'000.-

Remplacement partiel du collecteur existant sur une longueur d'environ 160 m et réfection de la chaussée sur l'épaisseur totale (coffre, couche de base et couche de roulement) d'environ 1'410 m² et partielle (couche de base et couche de roulement) sur environ 790 m².

Viteos

Le service d'électricité et du chauffage à distance participent aux travaux.

SDP **CHF** **12'000.-**

Normalisation de la signalisation.

084-0013 Rue de la Montagne **CHF** **544'000.-**

(De la rue du Tir-Fédéral à la rue du Haut-des-Combes)

Travaux Publics **CHF** **540'000.-**

Remplacement du collecteur existant et réfection de la chaussée sur l'épaisseur totale effectuée sur environ 2'990 m².

Viteos

Le service d'électricité participe aux travaux.

SDP **CHF** **4'000.-**

Normalisation de la signalisation.

084-0022	Rue de l'Industrie	CHF	682'500.-
-----------------	---------------------------	------------	------------------

(De la rue du Versoix à la rue du Gazomètre)

Travaux Publics	CHF	580'000.-
------------------------	------------	------------------

Remplacement partiel du collecteur existant et réfection de la chaussée sur l'épaisseur totale effectuée sur environ 1'970 m².

Service des eaux	CHF	91'000.-
-------------------------	------------	-----------------

Remplacement de la conduite en fonte grise DN 100 datant de 1915, sur une longueur de 90 m par du PE de diamètre 160. Reprise de 5 branchements.

SDP	CHF	11'500.-
------------	------------	-----------------

Normalisation de la signalisation.

084-0034	Rue Fritz-Courvoisier	CHF	454'000.-
-----------------	------------------------------	------------	------------------

(De la rue de l'Etoile à la rue de l'Étang)

Travaux Publics	CHF	450'000.-
------------------------	------------	------------------

Remplacement partiel du collecteur existant sur une longueur d'environ 160 m et réfection complète de la chaussée effectuée par le Service des Ponts et Chaussées du canton de Neuchâtel sur environ 5'180 m².

Viteos

Le service d'électricité participe aux travaux.

SDP **CHF** **4'000.-**

Normalisation de la signalisation.

084-0040 Rue de la Combe-Grieurin **CHF** **314'500.-**

(De la rue du Signal à la rue des Armes-Réunies)

Travaux Publics **CHF** **210'000.-**

Remplacement du collecteur existant et réfection de la chaussée sur l'épaisseur totale effectuée sur environ 230 m².

Service des eaux **CHF** **100'000.-**

Remplacement de la conduite en fonte grise datant de 1915 de DN 100 sur une longueur de 105 m par du PE 160. Reprise de 4 branchements et d'une borne hydrante. Ces travaux seront effectués en commun avec le service d'électricité et du gaz.

SDP **CHF** **4'500.-**

Normalisation de la signalisation.

13-1024 Rue du Bois-Gentil **CHF** **162'500.-**

(De la rue du Petit-Château à la rue de l'Horizon)

Service des eaux **CHF** **161'000.-**

Remplacement de la conduite en fonte DN 100 datant de 1935. Elle sera remplacée sur une longueur de 180 m par une conduite en PE 125. Reprise de 7 branchements et d'une borne hydrante.

SDP **CHF** **1'500.-**

Normalisation de la signalisation.

13-1026 Rue du Temple-Allemand **CHF** **311'000.-**

(De la rue de Bel-Air à la rue Cours-Supérieur)

Service des eaux **CHF** **300'000.-**

Remplacement de la conduite en fonte grise DN 70/75 datant de 1915, sur une longueur de 355 m par du PE de diamètre 160. Reprise de 11 branchements et de 3 bornes hydrantes.

SDP **CHF** **11'000.-**

Normalisation de la signalisation.

13-1028 Rue du Parc **CHF** **327'000.-**

(De la rue du Parc 27 à la Place des Lilas)

Service des eaux **CHF** **321'000.-**

Remplacement de la conduite en fonte grise DN 100 datant de 1915, sur une longueur de 330 m par du PE de diamètre 160. Reprise de 15 branchements et de 4 bornes hydrantes. Ces travaux seront effectués en commun avec le service d'électricité sur la partie ouest.

SDP **CHF** **6'000.-**

Normalisation de la signalisation.

Entretien des branchements	CHF	431'000.-
-----------------------------------	------------	------------------

Remplacement et normalisation de divers branchements d'eau touchés par les travaux ci-dessus. Ainsi que tous les branchements d'eau découverts dans le cadre des travaux exécutés par d'autres services, où il s'avère que le remplacement est nécessaire.

Divers	CHF	35'000.-
---------------	------------	-----------------

Travaux Publics	CHF	30'000.-
------------------------	------------	-----------------

Interventions d'assainissement ponctuelles sur le réseau d'égouts et sur les chaussées.

SDP	CHF	5'000.-
------------	------------	----------------

Normalisation de la signalisation.

Selon l'évolution du marché, des projets et les différentes problématiques rencontrés, les Travaux Publics se réservent la possibilité d'effectuer des modifications mineures dans la liste des chantiers afin de respecter le crédit demandé.

Synthèse

Chantiers 2013		TP	SDP	Service eaux	Total
		CHF	CHF	CHF	CHF
084-0004	Avenue Charles-Naine	460'000.-	10'500.-	0.-	470'500.-
084-0007	Rue du Commerce	600'000.-	12'000.-	0.-	612'000.-
084-0013	Rue de la Montagne	540'000.-	4'000.-	0.-	544'000.-
084-0022	Rue de l'Industrie	580'000.-	11'500.-	91'000.-	682'500.-
084-0034	Rue Fritz-Courvoisier	450'000.-	4'000.-	0.-	454'000.-
084-0040	Rue de la Combe-Grieurin	210'000.-	4'500.-	100'000.-	314'500.-
13-1024	Rue du Bois-Gentil	0.-	1'500.-	161'000.-	162'500.-
13-1026	Rue du Temple-Allemand	0.-	11'000.-	300'000.-	311'000.-
13-1028	Rue du Parc	0.-	6'000.-	321'000.-	327'000.-
	Branchements	0.-	0.-	431'000.-	431'000.-
	Divers	30'000.-	5'000.-	0.-	35'000.-
Total 2013		2'870'000.-	70'000.-	1'404'000.-	4'344'000.-

Demande de crédit

La réalisation des travaux prévus en 2013 entraîne la demande de crédit faisant l'objet du présent rapport, qui s'inscrit comme suit :

Travaux Publics :	CHF	2'870'000.-
Service des eaux :	CHF	1'404'000.-
SDP :	CHF	70'000.-
Total :	CHF	<u>4'344'000.-</u>

Respect des lignes prioritaires fixées dans le programme de législation

Les travaux prévus dans le cadre de la présente demande de crédit sont en accord avec le contenu du programme de législation, sous chapitre 3, Valorisation des fonctions, des prestations et des espaces urbains, b) espaces urbains – grands projets d'aménagement, p.11 et – entretien des infrastructures et équipements, p.12.

Conséquences sur les finances

En application des directives établies par le Service des communes, la charge financière, calculée sur une durée d'amortissement de 40 ans pour les Travaux Publics, 50 (Service des communes) ans pour le Service des eaux, 10 ans pour le SDP au taux moyen des emprunts de la ville de 2.8 % sur la moitié du capital, sera de :

Pour les Travaux publics :

Amortissement sur 40 ans (2.5 %) :	CHF	71'750.-		
Intérêts 2.8 % sur la moitié de l'investissement :			<u>CHF</u>	40'180.-
			CHF	111'930.-

Pour le Service des eaux :

Amortissement sur 50 ans (2 %) :	CHF	28'080.-		
Intérêts 2.8 % sur la moitié de l'investissement :			<u>CHF</u>	19'656.-
			CHF	47'736.-

Pour le SDP :

Amortissement sur 10 ans (10 %) :	CHF	7'000.-		
Intérêts 2.8 % sur la moitié de l'investissement :			<u>CHF</u>	980.-
			CHF	7'980.-

Pour le Service des eaux, ces investissements sont autofinancés en totalité par le prix de l'eau.

Pour les Travaux Publics, les investissements concernant les canalisations d'évacuation des eaux sont financés par la taxe d'épuration.

Pour le solde, la charge d'intérêt est déjà implicitement budgétée dès lors que l'investissement figure dans les crédits à solliciter en 2013.

Conséquences sur les ressources humaines

Les travaux seront mis en soumission selon la réglementation des marchés publics. Les prestations pour l'élaboration des plans d'exécution, la mise en soumission et la surveillance des travaux seront faites par les Services techniques des Travaux Publics et la société Viteos SA dans le cadre normal de leurs activités.

Collaboration intercommunale

Vu la nature locale des travaux, aucune collaboration n'est envisagée avec d'autres communes. Cependant lorsque cela s'avère nécessaire, la société Viteos SA planifie ses chantiers dans notre commune en coordination avec ceux envisagés dans les communes voisines.

Éléments relatifs au développement durable

a) Aspect environnemental

Les travaux d'assainissement sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, visent à réduire les fuites.

De façon générale, ces travaux visent à préserver le capital des infrastructures de la Ville.

b) Aspect social

Dans le cadre de ces travaux, un soin tout particulier sera porté à la remise en état des trottoirs, autant privés (subventions) que publics, de façon à améliorer la circulation des piétons.

Depuis quelques années, une attention plus grande est mise en place pour l'information à la population.

c) Aspect économique

L'entretien régulier des infrastructures contribue à préserver le capital investi d'une part, à soutenir le secteur de la construction, d'autre part.

Conclusions

Ce rapport a été soumis à la Commission des Infrastructures et Énergies lors de sa séance du 11 février 2013, qui l'a accepté à l'unanimité des membres présents.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à voter l'arrêté suivant :

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Jean-Pierre Veya

Le chancelier :

Thibault Castioni

Annexes: graphiques des pages 6 et 12 en couleur, A4

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal
Vu le préavis de la Commission des Infrastructures et Energies

arrête :

Article premier.- Un crédit de CHF 4'344'000.- est accordé au Conseil communal pour l'exécution de 11 chantiers de rénovation et de renforcement des réseaux d'eau potable, des canaux collecteurs, des chaussées, ainsi que pour la remise en conformité de la signalisation routière. Programme 2013.

Article 2.- Ce crédit figurera à raison de :

CHF 2'870'000.- TTC au compte des investissements des Travaux Publics
CHF 1'404'000.- HT au compte des investissements du Service des eaux
CHF 70'000.- TTC au compte des investissements du SDP

Article 3.- Les investissements mentionnés seront amortis au taux annuel de 2.5 % pour les Travaux Publics, 2 % pour le Service des eaux et 10 % pour le SDP.

Article 4.- Tous pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux transactions immobilières découlant de l'exécution desdits travaux.

Article 5.- Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 6.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président : La secrétaire :
Pierre-Yves Blanc Celia Clerc